

IRAK

Amnesty International lance un appel aux groupes armés en faveur de la sécurité et de la libération de tous les otages

Index AI : MDE 14/053/2004

ÉFAI

Vendredi 29 octobre 2004

DÉCLARATION PUBLIQUE

Amnesty International est extrêmement préoccupée par les déclarations des groupes armés en Irak qui menacent de tuer des otages. L'organisation condamne le recours aux otages comme monnaie d'échange en Irak et demande aux groupes armés de respecter les normes minimales du droit international humanitaire, de justice et d'humanité dans leurs actions. La prise et l'assassinat d'otages sont interdits au regard des principes du droit international. Amnesty International demande aux groupes armés de se conformer à ces principes en toutes circonstances.

Ces jours derniers, plusieurs personnes, dont un garçon de sept ans, ont été prises en otages et menacées d'exécution pour différentes raisons. Margaret Hassan, directrice des opérations de *Care International* à Bagdad, a été enlevée par des hommes armés le 19 octobre 2004, alors qu'elle se trouvait dans sa voiture. Ses ravisseurs ont envoyé jusqu'à présent deux cassettes vidéo à la chaîne de télévision arabe *Al Jazira*, dans lesquelles Margaret Hassan demande au gouvernement britannique de retirer ses troupes d'Irak et de ne pas déployer de forces dans le centre de l'Irak. Vivant en Irak depuis trente-deux ans, Margaret Hassan est mariée à un Irakien et possède deux passeports, l'un irakien et l'autre britannique.

Un garçon libanais de sept ans, Mohammad Hamad, a été enlevé par des hommes armés le 23 octobre alors qu'il rentrait de l'école dans la province de Diyala, à l'est de Bagdad. Les ravisseurs exigent de son père 150 000 dollars de rançon pour le libérer. Ils ont fixé un ultimatum au 30 octobre et menacé de décapiter l'enfant s'ils n'avaient pas l'argent d'ici là.

Une Polonaise, dont on ne connaît pour l'instant que le prénom, Teresa, résidant en Irak depuis longtemps, a été enlevée chez elle à Bagdad par des hommes armés dans la nuit du 27 octobre. Ses ravisseurs demandent au gouvernement polonais de retirer ses troupes

et menacent de la tuer. Un ressortissant japonais de vingt-quatre ans, Shosei Koda, a également été enlevé le 27 octobre. Ses ravisseurs ont diffusé une vidéo par l'intermédiaire d'*Al Jazira* dans laquelle ils menacent de le tuer sous quarante-huit heures si les troupes japonaises ne partent pas d'Irak.

Au cours des sept derniers mois, des dizaines d'étrangers de diverses nationalités, civils pour la plupart, parmi lesquels des travailleurs humanitaires, des journalistes, des chauffeurs routiers et des entrepreneurs privés, ont été enlevés et gardés en otages par différents groupes armés opérant en Irak, dans le but de faire pression sur leurs gouvernements ou leurs employeurs pour qu'ils retirent leurs troupes d'Irak ou cessent toute activité commerciale dans le pays. De nombreux otages ont été tués. De très nombreux Irakiens, notamment des enfants, ont également été enlevés par des bandes criminelles qui cherchent à extorquer des rançons à leur famille.

Les groupes armés sont tenus d'appliquer les dispositions de l'article 3 de la Quatrième Convention de Genève, reflétant le droit international coutumier, qui interdit les prises d'otages, les tortures, les mutilations, les traitements cruels, les humiliations et l'exécution de prisonniers. Amnesty International demande à ces groupes de se conformer à ces principes de toute urgence et en toutes circonstances. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>